

LES CONFÉRENCES D'ÉLOQUENCE PARLEMENTAIRE À LA BELLE ÉPOQUE : DÉCLIN OU RENOUVEAU ?

Gilles Le Béguec

(Professeur Paris-X Nanterre)

Il est de saine méthode de commencer un exposé de ce type en définissant l'objet principal, c'est-à-dire en précisant ce qu'il faut entendre par conférence d'éloquence parlementaire¹. En allant à l'essentiel, on peut dire que la conférence « à la française » est un cercle de rencontre et de discussion au sein duquel les problèmes sont examinés et débattus dans les formes d'une délibération de type parlementaire. Les conférences ont donc été des lieux d'initiation à la pratique du régime représentatif, à la fois lieu d'apprentissage de l'exercice de la parole publique (des conservatoires d'éloquence en quelque sorte) et des lieux d'apprentissage des techniques, codes et rituels permettant le bon déroulement d'une libre discussion destinée à déboucher sur un vote (même si la prise de position finale n'a ici qu'une portée symbolique). Par définition et par vocation, ces conférences étaient ouvertes à des jeunes gens (parfois également à des moins jeunes) venus d'horizons politiques différents. Toute l'histoire des conférences au cours du XIX^e siècle et du premier tiers du XX^e siècle est d'ailleurs marquée par un souci constant d'entretenir la flamme de la diversité et d'imaginer des mécanismes de plus en plus sophistiqués garantissant la pluralité des opinions².

Historiquement, ces conférences sont apparues à la fin de la Restauration et dans les premières années de la monarchie de Juillet.

¹ Le vocabulaire est un peu flottant : on trouve également l'expression « conférence parlementaire » et « conférence politique ». En revanche, la « conférence littéraire » – dont la période faste correspond à peu près aux années de l'Empire autoritaire – s'interdit, au moins en théorie, de discuter de sujets politiques ; le passage final au vote, quand vote il y a, n'a pas de véritable importance (toujours en théorie !).

² Sur l'histoire des conférences parlementaires, on se reportera plus spécialement à : Jean Joana, *Le Parlement contre le monde. Les Lieux de formation et d'agrégation du personnel politique au XIX^e siècle (1815-1877)*, thèse de sciences politiques, Montpellier I, 1997 ; Gilles Le Béguec, « Les circuits de formation du personnel politique » in *Axes et méthodes de l'histoire politique*, sous la direction de Serge Berstein et Pierre Milza, PUF, Paris, 1993, p. 303-318 ; Gilles Le Béguec, « Les réseaux » in *Les Parlementaires de la Troisième République*, sous la direction de J.-M. Mayeur, J.P. Chaline et A. Corbin, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003, p. 241-262.

On considère généralement que l'étape décisive a été franchie en 1832 avec la création de la Conférence dite de l'Hôtel Molé, ultérieurement connue sous l'appellation trompeuse de Conférence Molé. Le point important est que la conférence d'éloquence à la française est un être hybride, né de l'imitation d'un modèle étranger (la *debating society* à l'anglaise, qui vit alors ses plus belles heures de gloire) et de la transposition dans la sphère politique d'une formule enracinée dans une tradition remontant au début du dix-huitième, celle de la « conférence particulière » ou « parlote » dans laquelle les jeunes avocats se familiarisaient avec les techniques de l'argumentation juridique et du débat contradictoire¹. Ce double héritage pèsera sur toute l'histoire des conférences : considérées sous l'angle de leur fonctionnement pratique, ces conférences peuvent être assimilées à des *debating societies* ; considérées sous l'angle de leur environnement social et culturel, ce sont des parlotes vivant en symbiose avec le monde du Palais (par opposition aux *debating societies* anglaises, liées au monde des universités, en règle générale tout au moins).

Les conférences parlementaires ont connu deux périodes fastes : la monarchie de Juillet (avec le succès fulgurant de la Conférence Molé et l'apparition d'un certain nombre de conférences rivales), les années de l'Empire libéral et les premières années de la Troisième République (avec l'apparition d'une nouvelle génération de conférences, dont la Conférence de la Rue Royale, transformée en 1868 en Conférence Tocqueville). Une certaine clarification s'opère durant la période 1870-1876. Une troublante coïncidence a fait ainsi que la Conférence Molé-Tocqueville, née de la fusion de la vieille Conférence Molé et de la jeune Conférence Tocqueville, est apparue l'année même où les lois constitutionnelles votées en 1875 sont entrées en vigueur².

Après les années fastes de l'Empire libéral et de l'Assemblée nationale, la décennie 1880-1890, correspond à une phase de déclin très sensible. Quelques-unes des causes sont de nature structurelle. On pense notamment à la démocratisation des élites politiques (l'avènement des fameuses « couches nouvelles » chères à Gambetta) liée à l'installation même du régime républicain, le poids accru des

¹ Dans la réalité, il est parfois difficile d'opérer une distinction claire entre les « parlotes » *stricto sensu* et les « parlotes politiques », qui sont plutôt des conférences parlementaires. Certaines parlotes choisissent en effet de proposer des débats très délibérés, de discuter de questions juridiques politiquement brûlantes. Voir, plus loin, à propos de la Conférence Turgot.

² Dans le langage courant, les contemporains disent souvent « la Molé-Tocqueville » ou la « Molé » tout court. Nous utiliserons parfois ce vocabulaire.

filières de formation et de sélection fonctionnant à l'échelon local, l'augmentation, encore bien timide il est vrai, de la place relative des études de type universitaire dans le processus d'apprentissage, etc. D'autres doivent être mis en relation davantage avec la conjoncture et concernent plus directement la Conférence. Deux d'entre elles semblent avoir joué tout particulièrement : 1/ la destruction de l'esprit de connivence qui avait réuni les deux camps (droite plutôt conservatrice et gauche républicaine) aux temps heureux d'une commune opposition au régime né du coup d'État de décembre 1851 ; les changements, parfois brutaux, intervenus dans les sphères dirigeantes après les victoires républicaines de 1876-1881. En ouvrant ainsi des perspectives de carrière – administrative tout autant que politique – extrêmement rapides à quelques-uns des talents les plus prometteurs de la nouvelle génération, au sein du jeune barreau républicain en particulier, cet appel d'air a littéralement vidé d'une partie de sa substance le flanc gauche de la Molé-Tocqueville. Il en a résulté un phénomène de déséquilibre, c'est-à-dire une surreprésentation des « droites » (les monarchistes) au détriment des « gauches » (les républicains, toutes tendances confondues). La cartographie politique de la Conférence reflétait encore assez bien en 1876 la cartographie politique des assemblées parlementaires ; la cartographie de 1881 ou de 1889 est une cartographie décalée, qui accentue le caractère d'irréalité inhérent à la formule même d'un Parlement en trompe-l'œil. Comme devait le souligner cruellement Maurice Barrès dans un petit texte polémique publié à l'époque de l'agitation boulangiste, la Conférence Molé-Tocqueville courait le risque de devenir un théâtre d'ombres.

Il est également possible que la montée de l'antiparlementarisme dans de nombreux secteurs de l'opinion ait tout simplement fait passer de mode une institution dont on dira plus tard qu'elle a fonctionné comme un « conservatoire de la tradition parlementaire ». Les flèches lancées par Maurice Barrès, ce « prince de la jeunesse » rallié au général Boulanger, invitent à prendre l'hypothèse au sérieux. À la réflexion, il nous semble pourtant qu'elle ne tient pas la route. On sait aujourd'hui en effet que la « jeunesse des Écoles » a été plutôt réservée à l'égard de l'agitation boulangiste, le succès remporté par différents groupements antiboulangistes au Quartier Latin en 1888-1889 fournissant de précieuses indications à cet égard. La remarque s'applique au milieu du jeune barreau, y compris au sein d'une droite royaliste demeurée plus fidèle au vieux message du constitutionnalisme libéral qu'on ne le croit communément. Il est frappant de constater d'ailleurs à ce sujet que ces groupements et ces réseaux

antiboulangistes – l'Alliance républicaine de la jeunesse tout spécialement – apporteront très vite des forces neuves à la Molé-Tocqueville¹.

En élargissant la perspective, et avec le recul propre à l'historien, on peut légitimement estimer que la formule de la conférence parlementaire était une formule objectivement dépassée vers 1880-1890. Constituée sur le modèle des *debating societies* de la fin du XVIII^e siècle anglais, la conférence à la française correspondait à des idéaux et à des besoins caractéristiques des premiers âges du parlementarisme libéral ; elle aurait donc été condamnée à s'étioler avec l'émergence d'un parlementarisme démocratique de type moderne, ce phénomène de dépérissement devant d'ailleurs effectivement se produire au cours des années trente. Le paradoxe est donc ici celui d'un regain de vitalité des conférences – des conférences de toute nature, qui plus est – au tournant du siècle, c'est-à-dire au moment précis où, à la faveur de la « Révolution dreyfusienne », de nouvelles étapes étaient franchies dans le processus de démocratisation des pratiques et des cultures politiques. La période allant des années dix-huit cent quatre-vingt dix à la fin des années vingt peut être considérée en effet, avec toutes les précautions requises par le recours à ce genre de vocabulaire, comme un second « âge d'or » des conférences.

Sur le moyen terme, ce retour en grâce a d'abord bénéficié à la Conférence Molé-Tocqueville, la reine des conférences, reconnue d'« utilité publique » en 1897. Promue au rang (*dixit* Raymond Poincaré, qui l'avait activement fréquentée à l'époque de ses propres apprentissages²) de « Centre des hautes études parlementaires », elle devient – ou plus exactement redevient – une pépinière d'hommes publics et remplit davantage que par le passé le rôle de laboratoire politique, entendons par là de lieu et d'instrument de perfectionnement des techniques de la délibération collective ordonnée. Il n'en reste pas moins que, en considérant les choses sur le plus court terme, cette renaissance s'inscrit dans un mouvement plus large et plus complexe.

Durant cette brève période marquée par une étonnante floraison d'initiatives, on peut, schématiquement, distinguer trois grands types de conférences nouvelles.

¹ Voir notes 8 et 15.

² Il avait occupé un des fauteuils de vice-président.

1) Le premier groupe est celui des conférences politiques constituées sur le modèle classique, c'est-à-dire ouvertes à des jeunes gens venus de différents horizons idéologiques, avec éventuellement la présence de mécanismes destinés à garantir et à faire vivre cette pluralité des opinions (la chose est avérée dans le cas du Groupe d'études sociales, au sein duquel ont fonctionné, tout comme à la Conférence Molé-Tocqueville, des groupes organisés). Sont ainsi apparues dans les dernières années du siècle une Conférence politique et économique, une Conférence Paul Gide et surtout un fort actif Groupes d'études sociales, fondé par une équipe réunie autour d'Alexandre-Emile Sorel, fils de l'historien Albert Sorel, professeur à l'École des sciences politiques et secrétaire général du Sénat¹. La documentation actuellement disponible est beaucoup trop parcellaire pour qu'on puisse retracer l'histoire de cette nouvelle génération de conférences et de bien repérer les éléments de différenciation avec les conférences plus anciennes. Notre impression est que, en réaction avec le caractère un peu généraliste de ces dernières, elles ont cherché à organiser leurs discussions autour de thèmes plus précis, voire plus techniques. Tout s'est donc un peu passé comme si leurs animateurs avaient pris conscience de la nécessité d'apporter une réponse aux critiques formulées vers 1885-1890 contre le caractère excessivement formaliste des délibérations de la Molé-Tocqueville et de la part trop belle faite à la pure rhétorique. On retrouve le même type de préoccupations dans certaines conférences d'étudiants catholiques (à la Conférence Olivaint, par exemple) et dans les nouvelles parloles juridiques (à la Conférence Turgot, tout spécialement).

2) Les conférences qui ont inscrit leur action dans le cadre d'une famille politique déterminée, de concert le cas échéant avec des groupements organisés. On peut faire état ici de deux exemples, à une dizaine d'années de distance. Le premier est celui de la Conférence d'études politiques, un cercle de discussion fondé en 1889 par des jeunes gens proches de l'Alliance républicaine de la jeunesse, un mouvement d'inspiration modérée lié lui-même à l'Association

¹ Le Groupe d'études sociales a été fondé en 1895. Son président Alexandre Sorel était secondé par un vice-président, le jeune avocat Charles Azard, collaborateur et gendre de l'influent sénateur progressiste Victor Milliard. On perd la trace de cette conférence dès la fin de la décennie. Comme à la Molé, le Groupe d'études sociales comprenait des groupes d'affinités de type parlementaire.

nationale républicaine de Maurice Rouvier et Jules Ferry¹. Le second est l'Association nationaliste de la jeunesse, créée au tout début du siècle par un jeune avocat, Camille Jarre, avec l'appui de Maurice Barrès et d'une des figures montantes du barreau de Paris, le futur bâtonnier Émile de Saint-Auban, qui ne cachait pas ses sympathies pour le monde des ligues. Si l'on considère les choses sur le plus long terme, on peut dire qu'on est ici aux origines d'un mouvement qui débouchera, après la guerre de 1914-1918, sur la prolifération des « cours d'orateurs » et autres « chambres des débats » fonctionnant au sein des partis politiques et des groupements de jeunesse.

3) La « Conférence parlementaire » fondée en 1892 à l'ombre de l'École libre des sciences politiques par un jeune professeur de l'établissement, André Lebon, collaborateur du président du Sénat, élu député progressiste (républicain modéré) des Deux-Sèvres lors du renouvellement général de 1893². L'originalité de cette conférence est d'avoir poussé l'imitation du rituel parlementaire jusqu'à la limite extrême, en organisant en particulier des « jeux de rôles » consistant à constituer et à renverser de pseudo gouvernements (André Lebon se réservant le rôle arbitral de président de la République). Elle n'a vécu, semble-t-il, que durant les deux années 1892-1893 et 1893-1894. À court terme, son échec a favorisé le processus de rapprochement entre la Conférence Molé-Tocqueville rénovée et le milieu des élèves et anciens élèves de l'École des sciences politiques. Si l'on regarde les choses sur le long terme, cette tentative un peu curieuse annonce le développement des *debating societies* franco étrangères – au premier rang desquelles l'étonnante *English debating society of the École Libre*

¹ L'Alliance républicaine de la jeunesse avait été fondée au printemps 1889 par les éléments les plus libéraux du Comité anti-boulangiste des étudiants, né lui-même au cours du printemps précédent. Ses principaux animateurs, Jules Ronjat (président-fondateur), Charles Oster (un temps secrétaire général) et Georges Bonnefous furent tous des membres actifs de la Molé. Fondée à l'initiative d'un jeune avocat, François David, la Conférence d'études politiques est également apparue en 1889. Nos informations sur cette association sont malheureusement très lacunaires. Voir, Gilles Le Béguec, « Entre modérantisme et nationalisme », in *La Politique et la Guerre. Pour comprendre le XX^e siècle européen*, Noesis, Paris, 2002, 655 p., p. 488-501.

² Sur André Lebon, on se reportera à la thèse que lui a consacrée Joël Dubos. Voir, Joël Dubos, *André Lebon, un homme d'affaires en République (1859-1938). Le patriotisme et l'influence*, thèse publiée aux Presses universitaires de Rennes en 2001. Voir surtout le chapitre II, riche d'enseignements sur le milieu de la rue Saint-Guillaume. On notera que Marcel Proust a fréquenté cette Conférence parlementaire.

des sciences politiques » - qui marquera la vie de la rue Saint-Guillaume dans les années trente¹.

4) Les conférences d'étudiants catholiques fonctionnant dans des foyers (le Cercle du Luxembourg, le « 104 » de la rue de Vaugirard tenu par les Pères maristes) ou indépendamment de ceux-ci. La communication de David Colon, qui a plus spécialement travaillé sur la Conférence Olivaint, traite largement de la question. On se contentera donc de trois observations :

1/ cette histoire s'inscrit dans une longue histoire, qui remonte à la Société des bonnes études de la seconde moitié de la Restauration² ;

2/ la « Belle Époque » correspond sans doute à un âge d'or de ces conférences ;

3/ elles ne sont pas assimilables à des conférences parlementaires dans la mesure où la discussion demeure sous le contrôle plus ou moins étroit selon les cas, des aînés, « directeurs » et/ou « aumôniers », et que l'éventail des opinions est nécessairement fermé.

Les dernières appréciations doivent être cependant quelque peu nuancées. En examinant les choses d'un peu plus près, on repère en effet plusieurs signes d'une évolution, avec des emprunts aux pratiques en usage dans les conférences parlementaires classiques. Le cas le plus frappant est ici celui du Parlement Freppel, un forum de discussion fondé à l'Institut catholique de Lille par un des professeurs les plus imaginatifs de l'établissement, le juriste et sociologue Eugène Duthoit, qui sera durant de très longues années le maître d'œuvre des fameuses Semaines sociales³. Dans ce « Parlement » - le choix de l'appellation est en lui-même parfaitement éloquent – il existait en effet des groupes

¹ Voir à ce sujet, Gilles Le Béguec, « L'éloquence française entre juridique et politique (1920-1945) », in, *L'Éloquence politique en France et en Italie de 1870 à nos jours*. Études réunies par Fabrice d'Almeida, collection de l'École française de Rome, 2001, p. 131-142.

² La Société des bonnes études avait été fondée en 1820 à l'initiative d'un certain nombre de grands seigneurs du monde ultraroyaliste, et avec l'appui, a-t-on dit, de la fameuse Congrégation. Elle fonctionnait comme une sorte de petite université politique, avec des cours, notamment un cours d'éloquence assuré par l'avocat royaliste Berryer. De nombreux élus ont été en partie formés dans ce cadre, l'exemple le plus célèbre étant celui de Tocqueville.

³ On pourrait faire état d'autres exemples, tel celui de la « Jeune Tribune », fondée en 1895 dans le cadre du Cercle des Francs Bourgeois, liée à l'école parisienne du même nom. Citons également le Cercle d'Hulst, fondé en 1906. Monseigneur Freppel (1827-1891), évêque d'Angers, avait été député du Finistère de 1880 à 1891. Le choix d'une telle figure tutélaire est tout à fait révélateur.

censés représenter les différents positionnements politiques à l'intérieur du monde catholique, un groupe dit de droite (les monarchistes), un groupe qualifié du centre pour les besoins de la cause (les éléments proches de l'Action libérale populaire de Jacques Piou), un groupe de gauche (les sympathisants du Sillon de Marc Sangnier).

Si on laisse de côté ce cas tout à fait particulier des conférences d'étudiants catholiques, on peut ainsi dire que la vieille Conférence Molé-Tocqueville a tiré le meilleur profit de cette effervescence multiforme. À la veille de la guerre de 1914, la Molé est installée dans une position de quasi-monopole. Une position qui ne sera plus sérieusement remise en cause jusqu'au tournant des années vingt et des années trente. Mais il s'agit là d'une autre histoire.

Le retour en grâce de la Conférence Molé-Tocqueville auprès des cadets de la politique n'est pas exclusivement lié à cette vague porteuse. D'autres facteurs d'explication doivent être pris en compte. Notre sentiment est qu'il fait accorder une grande importance au jeu des motivations et des parcours individuels, on veut dire par là au haut degré d'implication de quelques-uns des plus brillants représentants de la génération montante, à droite (les frères Jehan et François de Ramel du côté royaliste, le jeune avocat Vincent de Moro-Giafferi du côté « plébiscitaire », autrement dit bonapartiste), à gauche (Henry de Jouvenel et ses amis de la gauche démocratique, le groupe proche du Parti radical naissant) et au centre (le centre droit des progressistes Georges Bonnefous et Frédéric Clément, qui rejoindront les rangs de la Fédération républicaine progressiste fondée par l'industriel Eugène Motte en 1903, et le centre gauche de Maurice Colrat, les deux tendances cohabitant, plutôt bien que mal, au sein d'un groupe répondant à l'appellation un peu désuète de Gauche libérale¹). Parallèlement – et même si les deux phénomènes obéissent à des logiques en partie différentes, la Conférence ouvre largement ses portes aux élèves et anciens élèves de l'École libre des sciences politiques, un des jeunes membres du corps enseignant de l'École, René Henry, un temps collaborateur de Paul Deschanel à la présidence de la Chambre

¹ Georges Bonnefous a présidé la Conférence en 1896, Frédéric Clément en 1901 (deux ans avant d'accéder aux fonctions de secrétaire général de la Fédération républicaine), Maurice Colrat en 1903, Henry de Jouvenel en 1907. Les trois premiers appartenaient à la Gauche libérale progressiste, le groupe sans doute le plus influent ; le quatrième à la Gauche démocratique, proche des radicaux. Sur Henry de Jouvenel et les réseaux de sa jeunesse (la « Génération »), voir essentiellement, Christine Manigand, *Henry de Jouvenel*, PULIM, Limoges, 2000.

des députés, ayant sans doute exercé une influence décisive à ce égard¹. Il faut également tenir compte des évolutions survenues dans le cursus de formation d'un nombre important d'étudiants en droit se destinant à la carrière d'avocat. À partir des dernières années du siècle, on constate que certains d'entre eux – souvent parmi les plus brillants – ressentent le besoin de compléter leur formation juridique en suivant les cours de l'École des sciences politiques, c'est-à-dire en tirant les bénéfices d'un enseignement plus diversifié et plus ouvert sur les réalités du monde contemporain. Or, ce public était précisément le public attiré de la Conférence Molé-Tocqueville.

Toutes ces observations témoignent surtout d'un pouvoir d'attraction retrouvé. Si l'on se propose de déceler des causes profondes, il faut donc ouvrir d'autres pistes de recherche. Deux d'entre elles retiendront plus spécialement l'attention.

I. La vitalité politique du jeune barreau parisien

La renaissance des conférences parlementaires est inséparable du regain de dynamisme culturel et politique qui affecte alors le monde du jeune barreau, en province d'ailleurs comme à Paris. Du point de vue qui nous intéresse ici, un excellent signe de cette vitalité est offert par l'éclosion d'une nouvelle génération de conférences particulières. Comme la Conférence Molé-Tocqueville, et pour des raisons sans doute largement similaires, les parlotes du Palais avaient traversé une sorte de passage à vide au cours des années 1880-1890 : leur nombre serait même tombé à sept selon certaines sources. À rebours de cette évolution, les années du tournant du siècle ont été celles d'une floraison d'initiatives, en provenance soit des jeunes avocats eux-mêmes, soit de grands aînés (professeurs, magistrats ou « maîtres » du barreau) soucieux de la bonne formation de leurs cadets. Pour ce qui concerne la première catégorie, un bon exemple est ici celui de la Conférence Turgot, une parlote fondée en 1889 par une petite équipe de jeunes talents dans lesquels on repère les noms de deux futurs ministres de la République, Georges Bonnefous (qui sera ultérieurement président de la Conférence Molé-Tocqueville) et Eugène Raynaldy, bientôt

¹ René Henry a été durant de longues années l'« âme » de la Société des élèves et anciens élèves de l'École. Il était un membre actif de la Fédération républicaine. Il présidera la Conférence Molé-Tocqueville en 1913.

collaborateur « au Palais » de Waldeck-Rousseau¹. Dans la seconde catégorie, on est tenté de faire une place à la Conférence Bufnoir, créée en 1909 avec le soutien de quelques éminents professeurs de la faculté de droit, dont Raymond Saleilles, un « ancien » de la Conférence Olivaint².

Une autre manifestation importante de ce dynamisme réaffirmé réside dans l'implication massive des représentants du jeune barreau dans les groupements de jeunes et d'étudiants, plus spécialement dans les groupements à caractère politique. Très vite – les premiers signes sont clairement repérables dans le bref épisode de l'Alliance républicaine de la jeunesse – s'est ainsi installé tout un courant d'échanges entre trois univers : celui des étudiants en droit et des jeunes avocats, celui des associations de jeunes et d'étudiants, celui des groupes d'affinités agissant dans le cadre de la Conférence Molé-Tocqueville, et accessoirement des autres conférences. À la limite, on a assisté à un phénomène d'osmose entre les états-majors de ces associations et les groupes constitués au sein de la Conférence. La vieille Conférence a tendu par là même à se transformer en une sorte de Parlement de la jeunesse politique, entendons par là un forum dans lequel les chefs de file des réseaux et mouvements pouvaient confronter leurs points de vue et tenter, le cas échéant, d'explorer les voies et moyens d'une rénovation du discours et des méthodes d'action politiques. Il faudra attendre les années de l'après-guerre pour que l'évolution arrive à son terme et que la quasi-totalité des organisations soient présentes au rendez-vous. Mais elle est déjà amorcée dans les

¹ On connaissait jusqu'à présent l'existence de cette active conférence grâce à de brèves allusions dans les notices consacrées à Georges Bonnefous. Les papiers Bonnefous conservés aux archives de l'Assemblée nationale permettent aujourd'hui d'avoir une idée précise de l'histoire et des travaux de la Conférence Turgot. Voir, 4 A.N. 9. Tout en excluant formellement les « discussions politiques et religieuses », la Conférence mettait le plus souvent à l'ordre du jour de ses travaux des sujets liés aux controverses publiques du moment. Le 21/1/1890, par exemple, on discute de la « représentation proportionnelle »...

² Cette conférence, exclusivement juridique, avait été fondée par un haut magistrat, Maurice Brouchet, conseiller à la cour d'appel de Paris. Claude Bufnoir (1832-1898) avait été un célèbre professeur à la faculté de droit. Il était le beau-père du grand jurisconsulte Raymond Saleilles, membre du comité du patronage de la Conférence avec deux autres de ses collègues de la faculté de droit. La Conférence Bufnoir comprenait trente membres, tous étudiants à la faculté de droit. Citons également la Conférence Dumoulin et pour les jeunes clercs de notaire la Conférence de la Basoche, fondée en 1897. On est donc bien en présence d'une véritable dynamique, qui rappelle celle des années 1860-1870.

années précédant la guerre, la dislocation du Bloc des gauches survenue en 1905-1906 et les reclassements qui en ont résulté constituant probablement le tournant décisif.

Cette dernière série de considérations fait déjà intervenir des interprétations d'un autre type, c'est-à-dire des interprétations renvoyant aux modalités du processus de modernisation des structures d'encadrement politique dans la France de la Belle Époque. Une France engagée, un peu à son corps défendant, dans la voie conduisant au développement des partis politiques organisés.

II. Au carrefour des appareils et des réseaux

Une conférence d'éloquence parlementaire à la française est par essence un lieu-carrefour, au sens classique de l'expression, autrement dit un outil social et politique facilitant le brassage des milieux, la confrontation des opinions et, de manière plus subtile, la transmission des savoirs, le savoir- parler et le savoir-faire, d'une génération à l'autre (dernière fonction qui est visée très explicitement par la métaphore du « conservatoire », conservatoire de l'esprit parlementaire ou conservatoire des traditions parlementaires). Le recours à l'image du carrefour renvoie dans les pages qui suivent à des réalités d'un ordre différent, caractéristiques de la longue phase de transition allant du tournant du siècle au seuil des années trente. Dès lors, la question la plus intéressante est devenue alors celle de l'installation des groupes politiques constitués sur les bancs de la Conférence Molé-Tocqueville dans une position hautement privilégiée, à la charnière des appareils et des réseaux, de quelques-uns des plus influents d'entre eux tout au moins.

Le point-clef est que le processus de modernisation des structures d'encadrement politique a été un processus tâtonnant et longtemps inachevé. Concrètement, le phénomène s'est traduit par une grande lenteur dans les développements effectifs des partis de type moderne et par la prolifération d'associations (groupements de jeunesse, proto-partis, groupements politiques parallèles, ligues et groupements d'opinion, le caractère flottant du vocabulaire étant lui-même très instructif) agissant à la périphérie d'un système en voie de constitution. En d'autres termes, les retards accumulés par les partis, ou soi-disant tels, leur faible légitimité et la médiocrité de leurs ressources ont laissé une partie considérable du champ libre à des structures légères, polymorphes et évolutives. La Belle Époque, en particulier la période antérieure au vaste effort d'organisation consenti à la veille

même de la guerre de 1914-1918, a un peu constitué l'âge d'or des structures de ce type.

Dans un tel environnement, les conférences – plus exactement les groupes d'affinités politiques, parfois très structurés, fonctionnant en leur sein – ont comblé un vide qui n'était plus supportable. Pépinière de députés dès le milieu de la monarchie de Juillet, la Conférence Molé-Tocqueville est ainsi devenue parallèlement un vivier de cadres et de responsables politiques. Elle a fourni en particulier :

1/ Un nombre important de dirigeants de groupements de jeunesse ou de cercles politiques s'adressant en priorité à des représentants des nouvelles générations ;

2/ des responsables d'appareils de formations organisées, le meilleur exemple étant sans doute celui de l'avocat Frédéric Clément, appelé, en 1903, à occuper le poste de secrétaire général de la Fédération républicaine progressiste naissante quelques années à peine après avoir présidé la Conférence Molé-Tocqueville ;

3/ des équipes d'orateurs nationaux travaillant, de manière souvent très souple, avec les ligues et les partis.

On fait plus spécialement allusion ici à ce qu'on a appelé les « sociétés de conférences », tels le Comité des conférences démocratiques lié au Grand cercle républicain de Waldeck-Rousseau (son principal animateur, l'avocat journaliste Maurice Halay, était le président sortant de la Molé), le Comité des conférences radicales de Louis Bourgeois (son secrétaire général, Henry de Jouvenel, sera président de la Molé en 1907) ou le Comité des conférences plébiscitaires d'inspiration bonapartiste. Vivant en symbiose étroite avec les groupes de la Conférence Molé-Tocqueville, ces sociétés de conférences ont été de véritables passerelles entre la sphère des partis et la sphère des conférences parlementaires. Par le jeu des réseaux et des amitiés, par la vertu de l'exemple également, tout un courant d'échanges s'est ainsi installé entre les deux univers, un courant, il importe de bien le préciser, fonctionnant dans un sens et dans l'autre.

Le dernier âge d'or des conférences d'éloquence parlementaire couvre approximativement la période 1890-1930, de part et d'autre de la guerre de 1914-1918 et de l'interruption de leurs travaux. La réouverture de la Conférence Molé-Tocqueville dès le mois de janvier 1919 et le succès étonnant qu'elle a rencontrée auprès de la génération politique « née de la guerre » obéit à des causes spécifiques, dont l'examen dépasserait le cadre du présent exposé. Il n'en reste pas moins

que le prolongement des années vingt interdit de considérer la renaissance du tournant du siècle comme un simple feu de paille.

Au-delà des faits bruts et des considérations sur le caractère quelque peu paradoxal de ce retour de fortune, il y a donc lieu de s'interroger, au cours d'une brève conclusion, sur la portée du phénomène.

Deux points doivent être mis en valeur.

Le regain de vitalité des conférences les a conduites, de propos délibéré ou non, à roder des formules qui inspireront largement les nouvelles générations politiques. On ne comprendrait rien, par exemple, à l'histoire des cours d'orateurs de l'entre-deux-guerres ou du puissant appareil qu'a été le Centre de propagande des républicains nationaux d'un Henri de Kerillis (un ancien de la Molé-Tocqueville) si l'on ne prenait pas en compte tout ce qui s'est passé vers 1900 ou vers 1910 au sein de la plus prestigieuse des conférences et autour d'elle. À bien des égards, le Centre de propagande des républicains nationaux est d'abord l'héritier en ligne directe des « sociétés de conférences » vivant en symbiose avec les groupes constitués sur les bancs de la Molé.

Enfin, et peut-être surtout, ce regain de faveur largement imprévisible a installé les conférences parlementaires dans une histoire longue, commune à l'ère libérale et à l'ère proprement démocratique. Par voie de conséquence, de nombreux représentants de l'élite politique du premier tiers du vingtième siècle ont reçu une part importante de leur formation, intellectuelle et comportementale, dans un cadre forgé à la haute époque des institutions représentatives, même si le cadre avait subi une série de transformations (sous l'Empire libéral avec les audaces de la Conférence, à l'extrême fin du dix-neuvième siècle avec la consolidation des groupes et la mise en place de systèmes complexes de liaison entre ces groupes et les associations agissant à l'extérieur¹). On tient là, à notre sens, l'un des fils conducteurs de l'histoire du parlementarisme à la française, de ses fidélités et de ses efforts d'adaptation.

¹ Cette question des groupes est capitale. Pour que le pluralisme soit solidement garanti, il avait été décidé en effet que la présidence serait occupée durant six mois par un membre de la « gauche » et les autres six mois par un membre de la « droite ». Le bon fonctionnement de cet ingénieux système impliquait que soient connues avec précision les appartenances politiques de chacun. D'où le rôle important joué par les groupes et plus tard par les « cartels » (cartel des gauches et cartel des droites) dans lesquels les groupes prenaient place. Toute cette évolution anticipe largement sur les pratiques en usage au Parlement, voire dans les campagnes électorales (le « Cartel des gauches » de 1924).